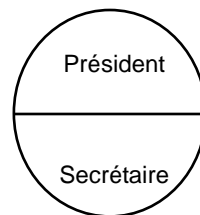


Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents, tenue le 14 octobre 2020 par vidéoconférence

Sont présents, mesdames et messieurs :

Valérie Lampron	présidente
Karine Beauchamp	vice-présidente
Alexandre Ouellet	représentant des parents
Virginie Leblanc	représentante au comité de parents déléguée au transport collectif
Éliane Beauregard-Langelier	représentante des parents

Marie-Ève Blanchette	représentante des enseignants
Mario Beaulac	représentant des enseignants
Marjolaine Gadbois	représentante des enseignants
Mijanou Beaumier	représentante des enseignants

Isabelle Jubinville	représentante du service de garde
---------------------	-----------------------------------

Caroline Bourgeois	secrétaire
--------------------	------------

Étaient aussi présents :

Maryse Gélinas	directrice
----------------	------------

Étaient absents :

Jérôme Poirier	substitut au conseil d'établissement
Isabelle Auger	substitut au conseil d'établissement

1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue à 18 h 36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

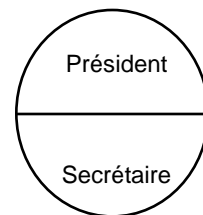
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Élection d'un(e) président(e) et du vice-président

Valérie Lampron est élue présidente du conseil d'établissement. Karine Beauchamp est élue vice-présidente.

C-20-10-01

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**



4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Caroline Bourgeois et Véronique Trempe seront les secrétaires d'assemblée en alternance pour l'année 2020-2021.

5. Nomination de deux délégué(e) au transport collectif

Virginie Leblanc se propose pour être la déléguée au transport collectif pour l'année 2020-2021.

6. Suivis au procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020

Le projet d'avoir des ajouts d'enseignants spécialistes au préscolaire est en suspens pour le moment en raison de la pénurie d'enseignants. La priorité est de combler les postes vacants.

7. Parole au public

Aucun public.

8. Déclaration de conflits d'intérêt.

Le formulaire sera complété par les membres du conseil et envoyé à l'école.

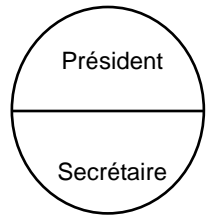
9. Règles de régie interne

Voici les modifications faites pour l'année 2020-2021 : Point 1 : retrait de : Commission : la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Point 2 : ajout de : Dans un contexte de fermeture des écoles ou encore lorsque les règles de la Santé publique préconisent d'éviter la tenue de rassemblements publics, les séances se tiendront par vidéoconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams. Le public intéressé à participer à la séance devra manifester son intention dans les 48 heures précédant la rencontre afin de recevoir le lien informatique.

Point 7.5.6. : ajout de : De façon exceptionnelle, pour des sujets urgents, les membres du conseil d'établissement peuvent être consultés par courriel pour adoption ou approbation, si l'ensemble des membres y sont favorables.

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**



Point 10.3 : ajout de : En cas d'absence ou d'empêchement du président, le vice-président assume les mêmes pouvoirs et devoirs que le président.

Adopté à l'unanimité.

C-20-10-02

10. Budget du conseil d'établissement

Le budget est de 388\$. Il servira aux frais de gardiennage et pour des besoins futurs, s'il y en a. Pour les frais de gardiennage, un montant de 20\$ par rencontre est proposé. La date butoir pour remettre les reçus est habituellement à la fin mai. La somme restante pourrait servir à un souper pour les membres du conseil d'établissement si les règles concernant la pandémie le permettent.

Le budget est adopté à l'unanimité.

C-20-10-03

11. Dates importantes

a) Planification des travaux du CÉ

Le document de la planification des travaux de l'année 2020-2021 est présenté aux membres du CÉ.

La planification des travaux du CÉ est approuvée à l'unanimité.

C-20-10-04

b) Dates des rencontres

Les prochaines rencontres seront le :

- 11 novembre
- 27 janvier
- 24 mars
- 28 avril
- 19 mai
- 16 juin

Les dates sont adoptées à l'unanimité.

C-20-10-05

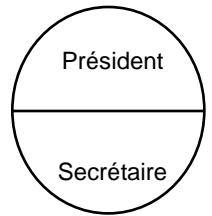
c) Programmation des entrées et sorties éducatives

Concernant les sorties éducatives, tout est en suspens pour le moment en raison de la Covid-19. Les entrées éducatives les activités, seront présentées à chaque rencontre au fur et à mesure qu'elles seront réservées.

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**

Pour le préscolaire 5 ans, les entrées sont présentées aux membres du conseil. Il y aura des activités de yoga à ajouter au document pour le 3^e cycle.

La programmation des entrées et sorties éducatives est approuvée à l'unanimité.



C-20-10-06

d) Utilisation du fonds 4 et objectifs des activités de financements

a) Financement réalisé en 2019-2020

Le document est présenté aux membres du CÉ. Une version finale sera présentée au prochain CÉ avec les montants exacts du budget de basketball en raison de tous les remboursements dus la Covid-19.

b) Résolution pour l'utilisation du fonds 4 pour les équipements de basketball.

La résolution pour l'utilisation du fonds 4 pour les équipements de basketball est adoptée à l'unanimité.

C-20-10-07

c) Résolution pour l'utilisation du fonds 4 pour le soutien alimentaire.

La résolution pour l'utilisation du fonds 4 pour le soutien alimentaire est adoptée à l'unanimité.

C-20-10-08

d) Objectifs de financement proposés :

1- Croque-Métro

La résolution pour les projets Croque-Métro est adoptée à l'unanimité.

C-20-10-09

2- Rentrée scolaire

La résolution pour la rentrée scolaire est adoptée à l'unanimité.

C-20-10-10

3- Aménagement flexible

La résolution pour l'aménagement flexible est adoptée à l'unanimité.

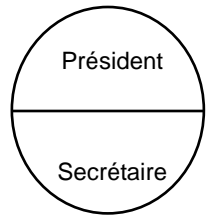
C-20-10-11

4- Parc-école St-Jude

La résolution pour le parc-école de St-Jude est adoptée à l'unanimité.

C-20-10-12

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**



e) Normes et modalités d'évaluation et première communication

Le ministre de l'éducation a annoncé qu'il y aurait deux bulletins seulement cette année. Toutes les compétences seront évaluées pour chacune de ses étapes.

Le sujet sera ramené lors d'une prochaine rencontre avec une nouvelle proposition de calendrier des étapes tenant compte des modifications au Régime pédagogique.

f) Planifications annuelles

a) Contenus d'éducation à la sexualité

Il n'y a pas de modifications à l'an dernier. Un courriel a été envoyé aux parents pour les informer.

Approuvé à l'unanimité.

C-20-10-13

b) Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Le contenu est divisé en trois sections : la connaissance de soi, la connaissance du monde scolaire et du monde du travail. La planification n'a pas changé à l'an dernier. Les portes ouvertes au secondaire seront différentes des années précédentes. Les informations détaillées sont à venir à ce sujet.

Approuvé à l'unanimité.

C-20-10-14

g) Service de garde

a) La facturation

Il y avait une variabilité entre tous les services de garde du centre de services scolaires au niveau des frais scolaires. Les directions se sont entendues pour que la facturation soit basée sur le statut réel de l'enfant. Les règlements seront changés dans le livret du service de garde.

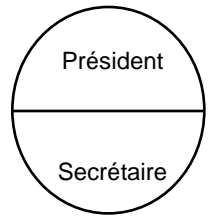
b) Planification des journées pédagogiques

La planification des journées pédagogiques est présentée aux membres du conseil d'établissement. Le service de garde a décidé de ne pas charger plus de 20\$ par enfant pour les activités des journées

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**

pédagogiques. Si le montant est supérieur, le surplus sera à la charge du service de garde.

La planification des journées pédagogiques est approuvée à l'unanimité.



C-20-10-15

h) Informations de l'école

Nous tombons en zone rouge à partir du 19 octobre. Plutôt qu'un mètre de distance, c'est 2 mètres entre les groupes qui devra être respecté. L'impact majeur pour l'école Aux Quatre-Vents est au niveau des journées de pluie lors des transferts d'autobus le matin. Pour les élèves de St-Louis et St-Barnabé, il faudra se réorganiser. Lorsqu'il y aura de la pluie, les enfants devront attendre à l'extérieur afin de respecter la règle de limiter les visiteurs à l'école. Les rencontres de parents se feront par téléphone ou par Teams. Pour les plans d'interventions, certains plans seront faits en personne, sinon ce sera par Teams ou par téléphone. Une vérification sera faite afin de savoir s'il est possible d'entrer les élèves dans l'église à St-Barnabé lors des journées de pluie.

i) Informations du service de garde

Avec la Covid-19, il n'y a pas de baisse au niveau des inscriptions. Les ratios sont sensiblement les mêmes.

j) Courrier reçu

Pas de courrier reçu.

k) Parole à la représentante du comité de parents

Prochaine rencontre.

l) Parole à la représentante de l'O.P.P.

Pas de représentante de l'O.P.P.

m) Questions diverses en lien avec le conseil d'établissement.

La municipalité de St-Barnabé tente de trouver une solution pour les élèves du secondaire qui attendent l'autobus le matin à l'immeuble St-Barnabé.

**Registre des procès-verbaux du
Conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents**

Le passage du primaire au secondaire en anglais est difficile pour tous les élèves des écoles. À l'école Aux Quatre-Vents, il ne s'agit pas d'un poste, mais d'un remplacement. Les nouveaux enseignants sont accompagnés par des enseignants plus expérimentés.

Ce fut une belle rentrée scolaire et les règles sanitaires ont bien été respectées.

n) Date de la prochaine réunion

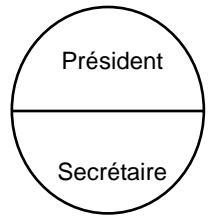
La date de la prochaine réunion est le 11 novembre 2020.

o) Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité à 20 h 46.

Présidente

Directrice



C-20-11-16